

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	15
• présents	10
• votants	10
• absents	5
• exclus	0

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 14 avril 2025 à 20 heures 00

**Date de convocation :**  
08 avril 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**  
08 avril 2025

**Objet**

Délibération n° 6/2025.  
Révision des tarifs de concession dans le cimetière.

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :

Dourlens J, Wissart F, Lecocq L, Delmotte L, Dourlens L, Leroy E, Merchez P, Merchez Fabrice, Pattou H, Aoumat F.

Secrétaire de séance :

Mme LECOCQ Laëtitia

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs des concessions funéraires.

Après en avoir délibéré, les membres décident de fixer les tarifs comme suit :

- concession cinquantenaire de terrain de trois mètres superficiels : 400 €
- concession cinquantenaire de terrain de six mètres superficiels : 800 €
- concession cinquantenaire, case de columbarium : 1 000 €
- concession cinquantenaire de type caverne : 150 €
- taxe de dispersion des cendres dans l'espace cinéraire : 30 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE  
MONTREUIL SUR MER le 18 avril 2025.  
Publié ou notifié le 18 avril 2025.

Fait à FILLIEVRES, le 17 avril 2025

Le Maire

*M. Goulet*

